

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 765

présenté par
M. Orphelin
-----**ARTICLE 14 SEXIES A**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« neuf »

le mot :

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La phase de préfiguration étant nécessaire, cet amendement propose cependant de raccourcir sa durée à six mois.

Ce sujet n'est pas nouveau et il est maintenant important de le traiter et de le solutionner, comme l'a encore démontré l'actualité de cet été avec le procès contre Monsanto.